

[Texte]

Je pense que vous avez compris l'esprit de la loi qui régit la Commission de la capitale nationale des deux côtés de la rivière des Outaouais et je pense bien que vous passerez à l'histoire, alors que beaucoup d'autres ont sombré dans l'histoire.

Monsieur le président, je suis d'autant plus agréablement surpris que le premier ministre, dans un communiqué de presse ce matin, a confirmé d'une façon très exacte, très précise et très claire que la Commission de la capitale nationale doit jouer un rôle de plus en plus important dans l'aménagement de la Région de la capitale nationale lorsque l'intérêt national est sauvegardé. J'espère que la première des choses qu'on devrait peut-être faire, je ne veux pas parler d'amender l'article 16, j'en ai assez parlé, je vais continuer à en parler parce que je pense que c'est la pierre d'achoppement pour réussir justement ce que tous les gouvernements depuis Laurier, en passant par Diefenbaker, ont préconisé et ont voulu faire pour que cela soit réellement le cristal dans lequel on pourra regarder l'ensemble de la nation canadienne.

Quant à la question administrative, monsieur Gallant, je dois dire que vous ne m'avez pas fait plaisir dans votre mémoire. Vous dites qu'il y a quatre possibilités à envisager: possibilité d'un district fédéral, j'ai toujours dit «genre» de district fédéral, je suis d'accord avec vous, c'est assez difficile d'établir un district fédéral. Mais vous préconisez aussi de faire de la Région une province du Canada ou d'instituer un gouvernement régional mais vous optez...

Le sénateur Robichaud: Ce n'est pas ce qu'il préconise?

M. Isabelle: Pardon?

Le sénateur Robichaud: Ce n'est pas ce qu'il préconise?

M. Isabelle: Non. Mais non. Mais il suggère quatre modalités...

Une voix: Non, non, non, non.

M. Isabelle: Non?

M. Gallant: J'essaie de résumer les propositions qui ont été faites.

M. Isabelle: Ah bon!

Ah, excusez-moi. Mais de toute façon, vous arrivez à la conclusion que la quatrième option est peut-être la meilleure à votre avis. Cette option, en somme, c'est le statu quo.

Quand on fait un sondage pour demander aux gens, du moins aux gens de la région que je représente, s'ils sont pour ou contre un district fédéral ou quelque chose du genre, 90 p. 100 des gens répondent qu'ils sont en faveur d'un district fédéral. Si on leur demande pourquoi, la plupart ne le savent pas. Mais ils nous disent cependant qu'ils sont contre le genre d'administration actuelle des deux côtés de la rivière des Outaouais dans la région de la Capitale nationale. Pourquoi? Parce qu'encore, il y a de nombreux organismes différents qui voient à la planification, à l'aménagement et à l'administration du territoire. J'en ai compté onze. Vous avez l'Office de planification et de développement économique du Québec, la Société d'aménagement de l'Outaouais, la Communauté régionale de l'Outaouais, la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais, le Conseil régional de développement de l'Outaouais, la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton; le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement de la province de Québec, les municipalités

[Interprétation]

I think that you have understood the spirit of the law governing the National Capital Commission, as it applies to both sides of the Ottawa River and I think that you will go down in history while many others will sink into obscurity.

Mr. Chairman, I am even more pleasantly surprised in view of the fact that the Prime Minister this morning stated quite clearly in a press release that the National Capital Commission must play an ever more important role in the development of the National Capital Region to safeguard the national interests. I hope that the first thing that should perhaps be done, and I do not want to talk about amending Section 16, since I have spoken enough about that and will continue to do so because I believe it is the stumbling-block in the way of achieving what all governments since Laurier's, and including Diefenbaker's, have recommended and have tried to do so that it can truly be the crystal ball in which we may see a reflection of the Canadian nation as a whole.

As for the administrative question, Mr. Gallant, I must tell you that that aspect of your brief did not please me. You say that there are four possibilities to be considered: first of all a federal district; I have always said a "type" of federal district and I agree with you that it is quite difficult to establish such a federal district. But you also recommend that the region be made a province of Canada or that a regional government be instituted, but you opt for...

Senator Robichaud: That is not what he recommends.

Mr. Isabelle: I beg your pardon?

Senator Robichaud: That is not what he recommends.

Mr. Isabelle: No, but he suggests four ways...

An hon. Member: No, no, no.

Mr. Isabelle: No?

Mr. Gallant: I tried to summarize the proposals that have been made.

Mr. Isabelle: Oh I see.

Excuse me. But in any case you come to the conclusion that the fourth option is perhaps the best. And in short, you opt for the status quo.

When public opinion polls are taken among the people, at least in the region I represent, to ask whether they are for or against a federal district or something of that nature, 90 per cent answer that they are in favour of such a federal district. When asked why, most of them do not know. But they do tell us also that they are against the present type of administration on both sides of the Ottawa River in the National Capital Region. Why? Because there are numerous agencies which are responsible for the planning, development and administration of the territory. I have counted 11 of them. There is the Quebec Planning and Economic Development Office, the Outaouais Development Society, the Outaouais Regional Community, the Outaouais Regional Community Transport Commission, the Outaouais Regional Development Council, the Ottawa-Carleton Regional Municipality, the Ottawa-Carleton Transportation Commission, the Government of Ontario, the Government of Quebec, and the municipal governments on both sides of the river plus Ottawa and Hull. And on top of that you have the federal government. You